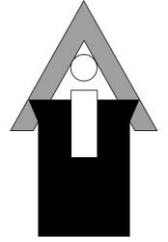




<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
<small>s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X</small>	
Cabinet PERIGUEUX	Cabinet BERGERAC
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
cabinet@jurisaquitaine.com - http://www.jurisaquitaine.com	



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT

D'un immeuble situé sur la commune de BOULAZAC ISLE MANOIRE (Dordogne) sur une mise à prix de douze mille cinq cents euros (12 500 €) avec faculté de baisse de mise à prix de 40 %, à défaut d'enchère, soit sur une nouvelle mise à prix, séance tenante, de 7 500 €, frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, au Palais de Justice, 12 bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX (24000) le MARDI 3 JUIN 2025 A 14 H 30, au plus offrant et dernier enchérisseur.

A la requête de la **SELARL LGA**, société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Mandataires Judiciaires à la liquidation des entreprises, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le numéro D 444 762 330, dont le siège social est sis 37 Rue du Professeur Pozzi, 24100 BERGERAC, représentée par son co-gérant en exercice, **Maître Nicolas LEURET**, Mandataire judiciaire, demeurant Le Mercurial, 78 rue Victor Hugo – 24000 PERIGUEUX, agissant **ès qualité de mandataire liquidateur de Monsieur Svajunas KONDROTAS**, né le 30 septembre 1980 à RADVILISKIS (Lituanie), de nationalité lituanienne, agriculteur, dont la dernière adresse connue est située au lieudit Les Bouqueries, Saint Laurent Isle Manoire – 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE, nommée à cette fonction suivant jugement du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX du 13 décembre 2021, ayant pour Avocat constitué Maître Nathalie MARRACHE, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, Membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet de laquelle il est fait élection de domicile, il sera procédé à la vente d'un ensemble immobilier bâti et non bâti à usage agricole, situé sur le territoire de la commune de BOULAZAC ISLE MANOIRE 24750 (Dordogne), Sainte Marie de Chignac, lieudit La Bourgearie, cadastré section 447 DZ n°12 d'une contenance totale de 03 ha 13 a 46 ca, comprenant un bâtiment agricole à usage de hangar et remise d'une surface utile de 250 m², et terrain autour en nature de lande, bois et prairie, ainsi que tout ce qui pourra en dépendre sans exception ni réserve.

Une visite des lieux est organisée par la SELARL A2G, Commissaires de Justice à PERIGUEUX, le 24 avril 2025 de 14 h 30 à 16 h 30 (Tél : 05.53.53.41.78)

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX sous le RG n° 25/00005 sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n° 224011. Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Nathalie MARRACHE, Avocat poursuivant, pouvant être chargée d'enchérir comme tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX.

Fait et dressé par l'Avocat poursuivant soussigné, en son Cabinet, le 03/04/2025

Signé : Me Nathalie MARRACHE. Pour avis.